© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Addiction

Par Parisien91 Postée le 23/10/2024 16:01

> Bonsoir cela fait maintenant 3 ans que je suis tombé dans l’addiction des paris sportifs n’ayant rien de coté en 3 ans de travail il est venu pour moi l’heure de sortir de cette addiction le commencement a été de contacter l’ans et de me suspendre et si je suis là ici c’est pour parler de ma situation ayant envie de sortir de cette addiction d’être aidé et accompagné reprendre un train de vie sain reprendre goût à la vie et fonder des projets dans le futur je suis prêt à tout entendre à tout écouter pour être aider car je sais que je vais m’en sortir de cette dépendance

---

Mise en ligne le 24/10/2024

Bonjour,

Nous saluons votre démarche de chercher une aide extérieure pour sortir d'un rapport au jeu qui ne vous convient plus.

La demande d'interdiction volontaire auprès de l'ANJ peut être un des moyens pertinents pour tenter de se protéger d'une addiction au jeu.

C'est un outil qui parfois ne suffit pas forcément à se libérer d'un fonctionnement addictif. En effet, très souvent les addictions sans produit comme les jeux d'argent et de hasard peuvent être fortement en lien avec les émotions chez une personne. Une perte de contrôle, la volonté de se refaire, l'incapacité à tenir un budget de jeu qui avait été fixé, sont autant d'exemple auxquels le joueur peut être confronté.

Il en résulte souvent un mal-être et une forme de culpabilité qui peuvent être très difficiles à vivre pour un joueur en difficulté. Lorsque l'on souffre de difficulté avec le jeu, la place qu'il "prend dans la tête" peut être très important et pénible, quel que soient les fréquences de jeu.

Il vous est tout à fait possible d'être aidé par des professionnels du champ de l'addictologie à atteindre les objectifs que vous nommez. Il existe notamment des structures nommées Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui peuvent vous accompagner dans ce sens. Les consultations individuelles se font dans un cadre confidentiel et gratuit. L'équipe des CSAPA est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

Ces professionnels connaissent bien les problématiques auxquelles le joueur est confronté, qu'elles soient émotionnelles ou financières. Ils peuvent vous proposer un espace de parole et de conseils individualisés.

Si cette démarche vous convient, nous vous joignons en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Joueurs Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

ALIA 49 - Csapa Angers

8 rue de Landemaure
49000 ANGERS

Tél : 02 41 47 47 37
Site web : www.alia49.fr
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : du lundi au jeudi (autres lieux de consultations jeunes consommateurs, informations auprès du secrétariat)
Substitution : Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30. Mardi: 13h-16h.
Accueil du public : Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à12h30 et de 14h à 17h. Permanence d'accueil sans rendez-vous, les mardis de 13h à 17h et jeudi de 9h à 12h. . (Informations sur notre site).

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Se faire aider